

De la gare de La Ferté-sous-Jouarre à la gare de Coulommiers (27 km)

De la gare La Ferté-sous-Jouarre à Courcelles-sous-Jouarre

Balisage blanc-rouge

3,5 km – 55 mn

CARTE IGN 2513 OT et 2514 E

Gare de La Ferté-sous-Jouarre (ligne Paris-Est à Château-Thierry) (zone 6)

Située au confluent de la Marne et du Petit-Morin, la « perle de la Brie » est un centre gastronomique et le paradis des pêcheurs.

A voir: l'Hôtel de Ville (1890), le Jardin de l'Ile, le Mémorial britannique.

En sortant de la gare, l'accès du GR[®] 11 prend à gauche la rue de la Gare, tourne à droite dans la rue Michel-Fauvet, passe près de la place de l'Hôtel-de-Ville et continue par la rue des Pelletiers jusqu'au pont que l'on franchit. A son extrémité, on a trois possibilités :

- à droite, le long du quai, le GR[®] 11 en direction de Lizy-sur-Ourcq (décrit dans un autre fichier)
- tout droit, le GR[®] 11 en direction de Coulommiers (décrit ci-après)
- à gauche, le GR[®] 11 A, en direction de Château-Thierry (décrit dans un autre fichier)

Au pont, le GR[®] 11 emprunte la rue du Faubourg. Au bout de cette rue, monter en face la rue du Guet et prendre la deuxième sente à gauche, assez raide, qui suit à droite le mur d'un parc. A l'arrivée sur le plateau, traverser la D 70 au lieu dit le Four-Blanc. Le GR[®] poursuit en face en longeant quelques maisons jusqu'au premier chemin qui descend à droite dans le bois. Laissant la sente qui rejoint le regard de visite de l'aqueduc souterrain de la Dhuis, le GR[®] s'infléchit à droite dans le bois et progresse jusqu'à un petit chemin qui descend à gauche pour rejoindre l'aqueduc qui aboutit plus bas à la D 407. La traverser pour prendre, quelques mètres plus loin à droite, la rue André-et-Gaston-Solvét qui descend sur la gauche dans Courcelles-sous-Jouarre.

De Courcelles-sous-Jouarre à Jouarre

Balisage blanc-rouge

2 km – 30 mn

CARTE IGN 2514 E

Le GR[®] traverse la place à gauche du transformateur et s'engage sur le pont qui enjambe plusieurs bras du Petit-Morin. Passé le pont, suivre la rue jusqu'à la deuxième ruelle à droite (rue du Pressoir) que l'on abandonne bientôt pour prendre à gauche le terrain de l'aqueduc.

Traverser la D 204, monter jusqu'à un chemin de terre qu'on prend à gauche.

En période pluvieuse, il vaut mieux, au lieu de prendre le chemin de terre à gauche, poursuivre sur l'aqueduc et rejoindre la petite route qui retrouve le tracé du GR[®] à l'entrée de Jouarre.

A la première intersection, le GR[®] 11 tourne à droite et monte toujours tout droit jusqu'à l'entrée de Jouarre.

L'existence de la ville remonte probablement à l'époque gauloise (son nom gallo-romain était Divo Durum : forteresse des dieux ?). Il y aurait eu un autel consacré à Jupiter, de là le nom latin de Jovis Atrum ou Jovis Ara d'où est venu le nom de Jouarre.

C'est là que, en pleine forêt, Adon fonda en 630 un monastère double colombanien, bientôt rejoint par de nombreux membres de sa famille. L'abbaye Notre-Dame eut pour première abbesse Telchide qui venait du monastère de Faremoutiers. Seule l'abbaye des moniales subsista, sous la règle bénédictine.

L'abbaye, très puissante, dirigée par des abbesses de haute noblesse, entra souvent en rébellion contre l'autorité de l'évêque de Meaux. Au 16^e siècle, une princesse de Bourbon, alors abbesse, passa à la Réforme et épousa par la suite Guillaume d'Orange. Bossuet eut les plus grandes difficultés pour « mettre au pas » Henriette de Lorraine, alors abbesse de Jouarre.

L'abbaye fut reconstruite plusieurs fois et les bâtiments actuels sont du 17^e siècle, à l'exception de la tour massive du 12^e siècle qui est le clocher de l'ancienne église abbatiale.

Jouarre est surtout célèbre par ses deux cryptes mérovingiennes du 7^e siècle, un des plus anciens mausolées chrétiens d'Europe occidentale, qui renferme les tombeaux de Sainte Telchide et de sa famille. Les cryptes se trouvent sous la chapelle Saint-Martin qui abrite le musée briard.

Jouarre était un centre de pèlerinage important dès le 9^e siècle et le lundi de la Pentecôte, une procession se déroulait avec des châsses portant des reliques de saints. Ces processions, qui attiraient plus de 10 000 pèlerins au 19^e siècle, existent encore de nos jours.

De Jouarre à Doue

Balisage blanc-rouge

9,5 km – 2h 25

CARTE IGN 2514 E

A l'entrée de Jouarre, le GR[®] quitte la rue de Marteroy qui pénètre dans le centre, et il prend à gauche la rue du Chemin-Vert. A une bifurcation, appuyer sur la droite et poursuivre tout droit sur le plateau jusqu'à un verger clôturé où l'on tourne à gauche. Traverser la D 114 et pénétrer dans Romény par la ruelle Besnard. On coupe une rue et on emprunte à gauche la rue du Cloud. Prendre ensuite à droite la D 114. Peu après la sortie de Romény, s'engager à gauche dans un chemin entre deux pâtures puis emprunter à droite une sente marécageuse qui rejoint un chemin transversal. Le descendre à gauche pour couper la D 204 et parvenir à l'orée du bois où l'on suit à droite l'ancienne voie du chemin de fer de la vallée. On passe derrière le terrain de camping-caravaning de Saint-Cyr en vue du hameau de Courcelles-la-Roue. Poursuivre tout droit dans l'allée bordée à droite par des épicéas. Au moulin de Choisel, le GR[®] tourne à gauche à angle aigu. Traverser à gué le ru du Choisel.

Le GR[®] tourne à gauche et débouche dans un chemin transversal (ancienne voie ferrée) que l'on emprunte à droite sur 600 m dans le bois Marcou.

Le GR[®] 11 tourne à droite dans un chemin qui grimpe dans le bois et coupe la D 204 pour emprunter une route menant aux Petits-Montgoins où 300 m plus loin, on en coupe une autre pour prendre en face le C 10 qui mène à Goins. A la prochaine bifurcation, prendre la branche de gauche en direction de la butte de Doue. Après un bon kilomètre depuis les Petits-Montgoins, abandonner la route pour un chemin de terre à gauche devant une maison blanche (ancienne ferme la Chevry). Il s'infléchit à droite en passant deux fois sous la ligne à haute tension, puis atteint le ru de l'Etang. Plus loin, couper la D 37 qui conduit à Doue et s'engager sur le chemin asphalté jusqu'au lieu dit le Château. Le GR[®] prend à droite la route qui monte sur la butte de Doue (181 m).

Sur le flanc ouest de la butte de Doue, des fouilles ont permis de découvrir des habitats gallo-romains, des squelettes humains et d'animaux et divers objets tels que bijoux et poteries qui sont exposés au musée de Coulommiers. Cette butte est naturelle. On y trouve une église (13^e et 15^e siècles), très abîmée au cours des siècles, en cours de restauration. Elle possède des boiseries autour du chœur, offertes par le roi Louis XVI qui venait chasser dans les environs. Elle fut un des hauts lieux de la Brie et la légende laisse entendre que Jeanne d'Arc y vint prier.

Le GR[®] descend dans le village et, par la rue de la Butte, il arrive sur la place du village de Doue.

De Doue à la gare de Coulommiers

Balisage blanc-rouge

12 km – 3h

CARTE IGN 2514 E

A Doue, le GR® tourne à droite dans la rue du Général-d'Harville; 50 m plus loin, il prend à gauche une étroite sente entre des maisons et des jardins, pour déboucher, dans le Bout-d'en-Bas, sur la rue du Pont-de-Pierre. La quitter, pour un chemin de terre à droite enjambant le ru de l'Etang. A son croisement avec un autre chemin de terre, prendre celui de gauche (*peu de balisage*) qui coupe plus loin la D 19 ; 200 m plus loin, tourner à gauche dans un chemin qui devient la rue de Croupet. Dans Croupet, prendre à droite la D 37 A. A la sortie du hameau, obliquer à droite dans un chemin qui mène à Saint-Germain-sous-Doue. Le GR® prend à gauche la rue Saint-Pierre puis à droite la rue de l'Eglise. Couper une rue et prendre en face une autre rue qui devient un chemin sinueux au-dessus du vallon. A son extrémité, au niveau de la ferme de Mont-Berneux, remonter à droite et prendre à gauche un chemin après une peupleraie. Poursuivre jusqu'à un chemin qui conduit à gauche à la ferme La Derrier. Le quitter au bout de 300 m pour obliquer dans un chemin à droite. Descendre vers le ru des Avenelles, le franchir et s'élever tout droit dans un chemin d'abord entre bois, puis entre prés et vergers. En vue du village, prendre à droite le chemin qui mène à Speuse.

Le GR® suit la rue des Avenelles. A la sortie du hameau, s'engager à gauche dans un chemin entre un mur de propriété et un verger. Le GR® s'engage dans un bois : tourner à droite en descendant. On rejoint la route des Avenelles que l'on prend à gauche. Dans le virage avant le petit pont sur le ru des Avenelles, le GR® s'engage à gauche dans un chemin de terre montant entre prés et bois ; environ 500 m plus loin, il prend à droite un chemin herbeux qui débouche sur un chemin de terre.

Le GR® 11 suit à droite le chemin descendant ; franchir l'Orgeval. A la bifurcation, obliquer à gauche, traverser la route du Theil et couper un large chemin (rue de la Thibaude). Continuer par la rue des Ouches menant à l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. La suivre à gauche puis descendre aussitôt à gauche la rue Verte sur 400 m. S'engager à droite dans une sente étroite entre les jardins. Suivre une sente à gauche qui devient ensuite asphaltée et se termine par des escaliers sur la gauche. Emprunter à droite l'avenue de Rebais (D 222), la traverser, puis descendre à gauche avant l'église, pour atteindre la promenade du Bord-de-l'Eau longeant le Grand-Morin. On est à Coulommiers.

La ville doit son nom au *Castrum Colombarium* (fort aux Colombes) du temps où César y avait établi son camp. Des temps médiévaux, il reste une ancienne Commanderie des Templiers. Dans le parc des Capucins se dressent les vestiges du château de la duchesse de Longueville édifié au 17^e siècle par l'architecte Salomon de Brosse auquel on doit le palais du Luxembourg. Le musée municipal est installé dans l'ancien sanctuaire des frères Capucins et renferme des documents archéologiques, historiques et folkloriques.

La ville s'est spécialisée pour la pâte fine des fromages de Brie ; de grandes foires se tiennent dans le parc de la Sucrierie.

Traverser le parc des Capucins (GR® 14), puis suivre à droite la rue Marcel-Clavier sur 200 m. Au carrefour, prendre à gauche pour atteindre la **gare** (trains pour Paris-Est (zone 6)).